

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 27 JANVIER 2014
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

EST ABSENT:

Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse.
- 04- Mot des conseillers.
- 05- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Taxes à recevoir;
 - d) Dépenses incompressibles;
 - e) Règlement sur la taxation 2014;
 - f) Taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations;
 - g) Salaires 2014.
- 06- Calendrier 2014 des séances du conseil municipal.
- 07- Urbanisme - Demande de dérogation mineure.
- 08- Célébrants de mariage civil.
- 09- Suivi aux questions des séances précédentes.
- 10- Varia.
- 11- Période de questions.

02-14-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-004 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

02-14-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2014-005 Il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2013-15, séance ordinaire du 9 décembre 2013.

Résolution 2014-006 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2014-01, séance extraordinaire du 20 janvier 2014.

02-14-03 Mot de la mairesse

Madame Dominique Payette, mairesse, informe les élus et les citoyens présents que durant la présente séance, il y aura l'adoption de la taxation pour 2014. Taxation qui apportera une augmentation des revenus de 6 %. Cette hausse ne comble pas tous les besoins municipaux mais elle est raisonnable considérant les écarts de l'augmentation au rôle des unités d'évaluation entre elles. Certaines résidences verront leur compte de taxes grimper beaucoup plus que d'autres.

02-14-04 Mot des conseillers

Mélanie-Anne Bousquet informe qu'en décembre, pour la période des Fêtes, en remplacement du dépouillement d'arbre de Noël, l'activité d'une après-midi *Cinéma* a eu lieu au Manoir du Lac Delage. Une trentaine de jeunes et moins jeunes y ont participé. La prochaine grosse activité est la Fête des Tuques en février. Sous peu, le comité organisateur procédera à la recherche de commanditaires.

Monsieur Brian Ross informe que le conseil amorce une réflexion sur une structure culturelle qui aurait pour but de faire rayonner la municipalité et possiblement d'ajouter des sources de revenus. Ville de Lac-Delage aura à évaluer la viabilité de certains projets culturels.

02-14-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de décembre 2013.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2014-007 ATTENDU QUE les comptes à payer au 31 décembre 2013 totalisent un montant de 27 461,54 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (35 682,07 \$) ainsi que des chèques émis sans résolution (2 228,69 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 31 décembre 2013, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Taxes à recevoir

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des taxes à recevoir au 22 janvier 2014 qui totalisent un montant de 38 468,02 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

d) Dépenses incompressibles

Résolution 2014-008 ATTENDU QUE certaines dépenses de la municipalité sont des coûts fixes, contractuelles ou impossible de ne pas encourir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par monsieur Marc Boiteau, tous deux conseillers, et unanimement résolu de procéder à l'engagement budgétaire des dépenses dites incompressibles, pour l'exercice financier 2014:

NOM DU POSTE	BUDGET 2014
CONSEIL MUNICIPAL	
Rémunération des élus	16 075\$
Allocation de dépenses des élus	8 037\$
Cotisations aux charges sociales des élus	975\$
APPLICATION DE LA LOI	
Cour municipale	1 000\$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	
Rémunération	69 650\$
Cotisations aux charges sociales	10 341\$
Cotisations régime de retraite	3 830\$
Cotisations ass. collective	7 830\$
Frais de poste et transport	1 900\$
Communication	3 575\$
Comptabilité et vérification	9 455\$
Assurance	700\$
Location du bureau administratif	11 200\$
Frais de banque	1 350\$
ÉVALUATION	
Évaluation municipale	10 000\$

POLICE	
Service policier	58 500\$
SÉCURITÉ INCENDIE	
Rémunération	1 100\$
Cotisations aux charges sociales	166\$
Cotisations régime de retraite	60\$
Cotisations ass. collective	85\$
Assurance	2 050\$
Service de protection incendie	67 000\$
Quote-part MRC	1 373\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUTRE	
Fourrière	2 060\$
VOIRIE MUNICIPALE	
Rémunération	24 500\$
Cotisations aux charges sociales	3 554\$
Cotisations régime de retraite	1 350\$
Cotisations ass. collective	1 912\$
Transport & communication	1 065\$
Essence & diesel	1 500\$
Assurance	2 000\$
Immatriculation des véhicules	500\$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	
Rémunération	14 000\$
Cotisations aux charges sociales	2 034\$
Cotisations régime de retraite	770\$
Cotisations ass. collective	1 092\$
Essence & diesel	4 200\$
Assurance	2 200\$
Immatriculation des véhicules	1 500\$
ÉCLAIRAGE DES RUES	
Rémunération	3 000\$
Cotisations aux charges sociales	442\$
Cotisations régime de retraite	165\$
Cotisations ass. collective	235\$
Entretien & réparation (contrat Poly-Énergie & Trafic Contrôle)	2 200\$
Électricité	5 800\$
CIRCULATION	
Rémunération	1 620\$
Cotisations aux charges sociales	240\$
Cotisations régime de retraite	90\$
Cotisations ass. collective	125\$
TRANSPORT COLLECTIF	
Quote-part	3 783\$
APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU	
Rémunération	16 500\$
Cotisations aux charges sociales	2 403\$
Cotisations régime de retraite	905\$
Cotisations ass. collective	1 287\$
Transport & communication	1 045\$

Service d'analyse d'eau	1 250\$
Assurance	370\$
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	
Rémunération	9 000\$
Cotisations aux charges sociales	1 298\$
Cotisations régime de retraite	495\$
Cotisations ass. collective	702\$
Assurance	435\$
Électricité	10 000\$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	
Rémunération	16 000\$
Cotisations aux charges sociales	2 326\$
Cotisations régime de retraite	880\$
Cotisations ass. collective	1 248\$
Transport & communication	800\$
Service d'analyse d'eaux usées	1 200\$
Assurance	1 100\$
Électricité	17 800\$
RÉSEAUX D'ÉGOÛT	
Rémunération	6 000\$
Cotisations aux charges sociales	860\$
Cotisations régime de retraite	330\$
Cotisations ass. collective	470\$
Assurance	1 050\$
Électricité	2 650\$
DÉCHETS DOMEST. – CUEILLETTE & TRANSPORT	
Service de cueillette	6 000\$
DÉCHETS DOMEST. – ÉLIMINATION	
Incinérateur	12 500\$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Rémunération	200\$
Cotisations aux charges sociales	31\$
Cotisations régime de retraite	11\$
Cotisations ass. collective	15\$
Collecte, transport & traitement	32 000\$
Quote-part	1 156\$
ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX SECS	
Rémunération	1 800\$
Cotisations aux charges sociales	266\$
Cotisations régime de retraite	100\$
Cotisations ass. collective	141\$
Disposition	1 250\$
URBANISME & ZONAGE	
Rémunération	300\$
Cotisations aux charges sociales	45\$
Cotisations régime de retraite	17\$
Cotisations ass. collective	23\$
Transport & communication	100\$
Assurance	200\$
Service d'inspection municipale	14 000\$

Quote-part MRC, CMQ	19 185\$
Quote-part MRC (développement)	4 271\$
PATINOIRE	
Rémunération	6 000\$
Cotisations aux charges sociales	872\$
Cotisations régime de retraite	330\$
Cotisations ass. collective	468\$
Assurance	165\$
PARC & TERRAIN DE JEUX	
Rémunération	4 000\$
Cotisations aux charges sociales	584\$
Cotisations régime de retraite	220\$
Cotisations ass. collective	312\$
Assurance	285\$
DETTE À LONG TERME	
Intérêts	6 640\$
AUTRES ACTIV. FINANCEMENT	
Remboursement en capital	78 600\$
TOTAL	658 680\$

e) Règlement sur la taxation 2014

Madame Payette, mairesse, fait la lecture du projet de règlement relatif à la taxation 2014.

Résolution 2014-009 ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des dépenses de la municipalité pour l'exercice financier 2014 s'établissent à un montant total de 774 189 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des recettes autres que les revenus fonciers généraux de la municipalité pour l'exercice financier 2014 s'établissent au montant de 341 244 \$;

ATTENDU QU'en vertu des dites prévisions budgétaires, la municipalité doit pourvoir au cours de l'exercice financier 2014 à la totalité des dépenses, des affectations et du financement prévus, soit 965 289 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour les revenus fonciers généraux s'établissent au montant de 624 045 \$;

ATTENDU QUE le Conseil municipal entend par les présentes imposer la taxe foncière générale selon la méthode des taux variés et procéder à l'imposition de taxes et compensations diverses ;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 9 décembre 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par monsieur Marc Boiteau, tous deux conseillers, et unanimement résolu que le règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2014, portant le numéro F-2014-01 soit adopté, ce comme si ici au long reproduit.

f) Taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations

Résolution 2014-010 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que pour l'année 2014, le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations soit de 16 % annuellement.

g) Salaires 2014

Résolution 2014-011 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et majoritairement résolu:

QU' en 2014, la rémunération des élus, des fonctionnaire et employés municipaux sera majorée de 3,5 % par rapport à celle adoptée pour 2013;

QUE pour madame Nancy St-Hilaire et monsieur Louis-Philippe Barrette, en plus de l'augmentation de 3,5 %, ils verront leur rémunération majorée d'un 2% additionnel. Cette majoration équivaut au gain d'un échelon dans leur échelle salariale.

Madame Mélanie-Anne Bousquet s'abstient pour apparence de conflit d'intérêt.

02-14-06 Calendrier 2014 des séances du conseil municipal

Résolution 2014-012 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu:

QU'en 2014, les séances du conseil municipal se tiennent au Bureau municipal, sis au 24 de la rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QUE les séances ordinaires se tiennent aux jours et heures suivants:

27 janvier 2014	20h
10 février 2014	19h30
10 mars 2014	19h30
14 avril 2014	19h30
12 mai 2014	19h30
9 juin 2014	19h30
14 juillet 2014	19h30
11 août 2014	19h30
8 septembre 2014	19h30
14 octobre 2014	19h30
10 novembre 2014	19h30
8 décembre 2014	19h30

02-14-07 Urbanisme - Demande de dérogation mineure

Résolution 2014-013 ATTENDU QUE la municipalité a reçu la demande de dérogation mineure no. DM2013-07;

ATTENDU QUE la demande est relative à l'implantation d'une maison sur le terrain constitué des lots 1 025 831, 1 280 075 et 2 832 143, cadastre de Québec, sis au 82, avenue du Rocher;

ATTENDU QUE les propriétaires souhaitent que la marge de recul entre la maison et la ligne des hautes eaux du lac soit diminuée jusqu'à 56,18

mètres, ce tel que démontré sur le plan préparé par la firme d'architecture DG3A et daté du 18 novembre 2013;

ATTENDU QUE le comité consultatif de l'urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure DM2013-07 tel que présenté.

02-14-08 Célébrants de mariage civil

Résolution 2014-014 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu d'adresser une demande au Ministre de la Justice du Québec pour qu'il autorise les personnes suivantes à agir comme célébrants de mariages ou unions civiles sur le territoire de Ville de Lac-Delage, et ce, pour la durée de leur mandat:

- Madame Dominique Payette, mairesse
- Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère

02-14-09 Suivi aux questions de la séance précédente

Facturation pour les services de la Sûreté du Québec

Madame Payette informe que la méthode de facturation pour les services de la Sûreté du Québec est établie par le Règlement sur les sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

02-14-10 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

02-14-11 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2014-015 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Bruce Wallace, tous deux conseillers, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Dominique Payette, mairesse

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière